Archevêché de Québec, le 9 mai 1913.

Révérend Père Louis Gladu, O. M. I.

Mon Révérend Père,

Je constate avec plaisir que votre traduction française des HYMNES DU BREVIAIRE va être publiée de nouveau. Je vous félicite. Cette réédition est une preuve non équivoque de la valeur de votre livre, qui d'ailleurs avait mérité, dès le début, les approbations les plus honorables. Je suis heureux de pouvoir, à mon tour, bénir votre oeuvre et lui souhaiter plein succès.

La réforme du bréviaire a suscité de la part des savants liturgistes et commentateurs des textes sacrés une littérature destinée à rendre plus intelligente, et partant plus fervente le récitation de l'office divin. L'érudit abbé Lesêtre publiait récemment le psautier traduit de l'hébreu. Votre nouvelle édition des hymnes traduites du latin, avec texte en regard, vient à propos compléter ce travail de pieuse vulgarisation des leçons de sagesse et de sainteté contenues dans ce manuel divin.

Nl doute que la lecture de ces strophes ferventes ne préparadmirablement le prêtre, le clerc, la religieuse à une récitation plus attentive et plus dévote de son office. Et si les fidèles ont la pieuse et louable curiosité de savoir une partie au moins de ce que les prêtres lisent dans leur bréviaire, ils pourront l'apprendre à l'aide de votre livre, et ce sera pour leur plus grande édification.

Agréez, mon Révérend Père, l'assurance de mon entier divouement en Notre-Seigneur.

I., N Arch. de Québec.

